

# Hépatite A



Mise à jour  
12/11/2024

Informations relatives à  
CHUV / Dialyse

## Epidémiologie

### Agent infectieux

Virus de l'Hépatite A (virus ARN)

---

### Réservoir

Homme

---

### Mode de transmission

- Dans la communauté: par l'eau ou par les aliments contaminés, par contact direct
- A l'hôpital: par contact direct avec les selles ou avec du matériel contaminé

## Période d'incubation

Dépend de la dose infectante, 15 à 50 jours, en moyenne 28 à 30 jours

---

## Durée d'infectiosité

Dès la deuxième moitié de la période d'incubation et jusqu'à quelques jours après le début de l'ictère

## Prise en charge du cas positif/suspect

### Précautions Standard + Mesures additionnelles

- Aucune, l'application des Précautions Standard est suffisante
  - Instaurer des Mesures Additionnelles CONTACT en pédiatrie ou si patient avec incontinence fécale
- 

## Placement

### Si Mesures Additionnelles Contact :

- Chambre individuelle
  - Cohortage possible (regroupement de plusieurs patients avec le même germe)
- 

## Durée des mesures

- Enfants < 3 ans : pendant toute la durée de l'hospitalisation



Enfants 3-14 ans : pendant 2 semaines après le début des symptômes



Enfants > 14 ans : pendant 1 semaine après le début des symptômes



Adulte incontinent : pendant 1 semaine après le début des symptômes

---

## Signalétique

### Si Mesures Additionnelles Contact :

- Affiche A3 pour les visiteurs et affiche "entrée Mesures Additionnelles" sur la porte à l'extérieur de la chambre
  - Chariot d'isolement avec surblouses devant la chambre
  - Affiche "sortie Mesures Additionnelles" sur la porte à l'intérieur de la chambre
  - Plaquette sur la potence du lit, à transférer sur la chaise lors de transport
  - Aux soins intensifs/continus, si pas de box disponible, délimiter avec du ruban adhésif rouge le périmètre d'isolement
  - Avant intervention chirurgicale, indiquer les Mesures Additionnelles dans Digistat
- 

## Soins de base



En cas de douche commune, le patient en Mesures Additionnelles passe en dernier

---

## Matériel de soins



Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles



Privilégier le matériel à usage unique

---

## Transport

### **Si Mesures Additionnelles Contact :**

- Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protections changées si incontinence, pansements hermétiques et non souillés, désinfection des mains
  - Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient et le transporteur
  - Si transfert en chaise, y suspendre la plaquette de la potence du lit
  - Désinfection du pourtour du lit et des accessoires (pompes à perfusion, chaise roulante) avant de sortir de la chambre
  - Limiter les déplacements aux besoins essentiels
- 

## Circulation

### **Si Mesures Additionnelles Contact :**

- Sorties limitées à la physiothérapie de mobilisation et aux besoins essentiels.  
Lors d'hospitalisation prolongée et si patient compliant, possibilité de sorties au BH 08 ou à l'extérieur
  - Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protections changées si incontinence, pansements hermétiques et non souillés si plaies, désinfection des mains
  - Le fauteuil du patient ou tout autre dispositif est désinfecté au moyen d'une lingette imprégnée d'alcool ou de détergent/désinfectant avant la sortie de la chambre
  - Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient
  - Surblouse indiquée pour le soignant seulement si contact direct avec le patient
-

# Visiteurs

## Si Mesures Additionnelles Contact

- Ne pas s'asseoir sur le lit
  - Désinfection des mains en sortant de la chambre
  - Surblouse seulement si participation aux soins
- 

# Transfert/Sortie

## Si Mesures Additionnelles Contact :

- Avertir le service/établissement de soins de destination
- 

# Autre

- Vaccination du personnel s'occupant de population vulnérable (handicapés institutionnalisés)
  - Vaccination du personnel porteur d'hépatite C
  - Vaccination du personnel lors d'épidémie ou dans les régions à haute endémies
- 

# Mesures en cas d'épidémie

- Cohortage possible lors d'épidémie
  - Se référer aux recommandations de l'unité HPCi-CHUV
-

# Mesures de protection/prévention pour le personnel

## Hygiène des mains

- Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique
- 

## Gants

- Non indiqués en systématique
  - A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)
- 

## Blouse de protection

- Si risque de projections de liquides biologiques
  - Ou si Mesures Additionnelles Contact (sauf si simple passage dans la chambre)
- 

## Masque de soins

- Non en systématique
  - A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques ou lors de symptômes respiratoires)
-

## Lunettes de protection

- Non en systématique
  - A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques)
- 

## Mesures complémentaires

- Le personnel porteur d'hépatite C devrait être vacciné contre l'hépatite A
  - Vaccination du personnel des laboratoires de microbiologie
  - Vaccination du personnel dans les régions à haute endémie ou lors d'épidémie
  - *Vaccination du personnel s'occupant de population vulnérable (handicapés institutionnalisés)*
- 

## Nettoyage et désinfection

### Matériel de soins

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel

#### A la levée des Mesures Additionnelles :

- Désinfecter tout le matériel à usage multiple présent en chambre
  - Eliminer le matériel non désinfectable (boîtes de gants, masques, lingettes, etc) présent dans la zone patient (< 2 m)
  - Conserver le matériel non désinfectable (boîtes de gants, masques, lingettes, etc) présent hors de la zone patient (> 2 m) sauf si souillures visibles
-

## Lit et literie

- Utiliser les sacs à linge usuels
- Se désinfecter les mains avant toute manipulation de linge propre
- Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

### A la levée des Mesures Additionnelles :

- Changer le lit et la literie
- 

## Environnement

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
- Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour
- Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

### A la levée des Mesures Additionnelles :

- Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, armoire patient, etc.)
  - Nettoyage et désinfection de la chambre par le service propreté et hygiène
  - Changement du rideau de lit ou nettoyage de la surface du paravent
  - Trempage du rideau de la salle de bains
- 

## Déchets

- Elimination des déchets selon les filières habituelles
-

# Déclaration du cas

## Déclaration au médecin cantonal



Déclaration du médecin dans les 24 heures

---